

Moudon, le 12 octobre 2018

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 9 octobre 2018
Présidence : Anne Salomon

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 33/18

Demande d'un crédit de CHF 280'000.- pour l'équipement du quartier St-Michel

- vu le préavis de la Municipalité No 33/18,
- ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet et celui de la COGEFIN (41/4 RC),
- attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à faire entreprendre des travaux d'infrastructure pour la mise en place des services communaux utiles aux constructions du quartier St-Michel,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 280'000.- TVA incluse, dont à déduire tout subside éventuel**
- 3. prend acte que la dépense totale sera comptabilisée au bilan dans les comptes concernés,**
- 4. prend acte que ces travaux seront amortis au fur et à mesure des possibilités du ménage communal, avec durée maximale de trente ans,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter partie ou tout de la dépense aux meilleures conditions du marché et sous réserve du 143 LC (Loi sur les Communes).**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 9 octobre 2018.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente : La Secrétaire :



Anne Salomon



Nicole Wyler